

PROCES-VERBAL SEANCE DU CM du 27/02/2023

1. Démission d'un Conseiller Municipal – installation d'un Conseiller Municipal

Rapporteur : Véronique RAVET

Madame le Maire informe, que par courrier recommandé en date du 05 Janvier 2023, reçu en Mairie le 09 Janvier 2023, Madame LORILLARD Natacha l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Conseillère Municipale.

Conformément à l'article L212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission est définitive et Madame la Sous-Préfète de NANTUA en a été informée.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, Madame GHABRI Naoual, candidate suivante immédiate sur la liste « A l'unisson pour BELLIGNAT » dont faisait partie Madame LORILLARD Natacha, a été appelée à siéger.
Madame GHABRI Naoual, a déclaré par courrier reçu le 27/01/2023 ne pas souhaiter siéger.

Monsieur GIRARDON Michel en tant que « suivant de liste » sur la liste « A l'unisson pour BELLIGNAT » dont faisait partie Madame LORILLARD Natacha, a été appelée à siéger.
Monsieur GIRARDON Michel, a déclaré par courrier reçu le 27/01/2023 ne pas souhaiter siéger.

Madame BELLANOVA Sabah en tant que « suivant de liste » sur la liste « A l'unisson pour BELLIGNAT » dont faisait partie Madame LORILLARD Natacha a été appelée à siéger.

Mme BELLANOVA Sabah a déclaré par courrier reçu le 21/02/2023 ne pas souhaiter siéger.

Monsieur LADRE René en tant que « suivant de liste » sur la liste « A l'unisson pour BELLIGNAT » dont faisait partie Madame LORILLARD Natacha, a été appelé à siéger.

Madame le Maire lui souhaite la bienvenue au nom du conseil municipal et le sollicite pour connaître les commissions qu'il souhaite intégrer :

N° 1 – FINANCES et BUDGET

*PITTION Véronique
PARIS-CADET Jannick
DE MATOS Christine
BOURDONNAY Claude
HASSOUN Kamel
LADRE René
FRATTER Marilyn*

N° 2 – URBANISME - TRAVAUX – ENERGIE – PATRIMOINE BATI ET RESEAUX

*VINCENT Benoit
KILIC David
BARBIER Michel
PERDRIX Thierry
ARMETTA Christophe
BOURGEON Alain
FRATTER Marilyn
CERQUEIRA Carlos
HASSOUN Kamel
MOREIRA Januario
LADRE René*

N° 3 – SOCIALE

*GUILLAUBEZ Chantal
OZDEMIR Yuksel
BARBERIS Peggy*

RHODET Fabienne
COLOMBET Martine
DE MATOS Christine
HASSOUN Kamel

N° 4 - CULTURE – SPORT - VIE ASSOCIATIVE – COMMUNICATION –

PICHON Hervé
PARIS-CADET Jannick
BARBERIS Peggy
BOURDONNAY Claude
CERQUEIRA Carlos
PERDRIX Thierry
KILIC David
OZDEMIR Yuksel
BOURGEON Alain
HASSOUN Kamel
FRATTER Marilyn
MOREIRA Januario
LADRE René

N° 5 – SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

NIOGRET Catherine
OZDEMIR Yuksel
PARNALLAND Eric
CERQUEIRA Carlos
COLOMBET Martine
HASSOUN Kamel
MOREIRA Januario

N°6 – FORET – ESPACES-VERTS – VOIRIE

MILLET Daniel
CERQUEIRA Carlos
BOURGEON Alain
FRATTER Marilyn
BUFFAUT Catherine
BOURDONNAY Claude
RHODET Fabienne
ARMETTA Christophe
BARBIER Michel
KILIC David
PERDRIX Thierry
COLOMBET Martine
HASSOUN Kamel
MOREIRA Januario
LADRE René

Le Conseil valide la composition de ces commissions.

2. Compte-rendu des décisions de Madame le Maire sur délégation du Conseil Municipal

Rapporteur : V. RAVET

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée en date du 11/06/2020, elle a signé les documents suivants :

➤ Contrat de vacation avec Madame VIRGILIO Véronique pour la surveillance de la cour de 16H30 à 17H00 et les études surveillées de 17H00 à 17H45 à l'Ecole Primaire Les Sources uniquement durant la période scolaire à compter du 19 Janvier 2023.

- Contrat de vacation avec Madame FACCHIN Marine pour la surveillance de la cour de 16H30 à 17H00 et les études surveillées de 17H00 à 17H45 à l'Ecole Primaire Les Sources uniquement durant la période scolaire à compter du 09 Janvier 2023.
- Raccordement électrique ENEDIS pour espace dentaire, 01A Place des Arcades pour un montant TTC de 1 331.28 €
- Devis de FPSI (01 580 IZERNORE) pour l'équipement protection incendie de l'espace santé pour un montant de 816.25 €
- Devis de TEREVA (01100 OYONNAX) pour :
 - La réparation de la fontaine Ecole Maternelle Pré des Saules pour un montant TTC de 327.74 €
 - Le remplacement presto mitigeur Ecole Maternelle des Sources pour un montant TTC de 76.92 €
- Devis de LV MAT (27700 LES ANDELYS) pour l'achat de petits matériels pour l'autolaveuse de la salle des fêtes pour un montant TTC de 194.66 €
- Devis de PAREDES (69740 GENAS) pour l'achat de produits d'entretien (1ère commande année 2023) pour un montant TTC de 6 463.52 €
- Devis de SOCIETE OUEST VENDEE BALAIS (84310 MORIERES LES AVIGNON) pour l'achat de balais pour le véhicule balayeuse Voirie pour un montant TTC de 129.10 €.
- Devis TIHB SE (01100 BELLIGNAT) pour mise en place coffre de la Police Municipale pour un montant TTC de 576.00 €
- Devis BERNARD LOCATION pour location d'une nacelle pour élagage pour un montant de 702.00 € TTC
- Devis ZEFELEC pour l'ajout de deux prises courant locaux Police Municipale pour un montant TTC de 167.52 €
- Devis REXEL (01100 OYONNAX) pour l'achat d'une minuterie pour chauffage Vestiaires Foot pour un montant TTC de 157.96 €
- Devis POINT S (01100 OYONNAX) remplacement d'un pneu tractopelle (Espace Verts) pour un montant TTC de 1 447.20 €
- Devis BRESSE HYGIENE (01960 PERONNAS) pour l'achat de produits d'entretien (1ère commande 2023) pour un montant TTC de 1 177.40 €
- Devis LA MURE BIANCO (01100 BELLIGNAT) pour achat d'huile hydraulique pour tractopelle pour un montant TTC de 250.56 €
- Devis de DUCRUET (01000 BOURG EN BRESSE) pour :
 - L'achat de distributeurs à savon liquide pour le Restaurant Scolaire pour un montant TTC de 136.80 €
 - L'achat de distributeur savon et papier + consommables pour l'Espace Santé pour un montant TTC de 206.45 €
- Devis SOLYPAC (01100 OYONNAX) pour impression lettre d'information Pré des Saules pour un montant TTC de 314.40 €
- Contrat d'engagement avec Aymeric JEANNIN – Orchestre UFO pour une prestation musicales en date du 16.06.2023 pour la fête de la musique pour un montant de 4 000 €.
- DEVIS Visual'Print pour les signalétiques
 - Parking Pré des saules : Totem, arrêt minute pour un montant 880 € HT
 - Stationnement marché pour un montant de 295 € HT
 - Parc de loisirs pour un montant de 1 605 € HT
 - Vidéoprotection et participation citoyenne pour un montant de 983 € HT
 - Espace santé pour un montant de 2 069 € HT
- Devis ACTION RICOCHEE pour l'aménagement de la salle d'attente et patio pour un montant de 2 256 € TTC
- Devis SINAUX GIROD pour Divers panneaux de signalisations pour un montant de 467.21€
- Devis AIR LIQUIDE pour mise à disposition de gaz pour poste à souder pour un montant de 249 € TTC

- Devis PAGANI pour contreplaqué marine pour réfection plancher véhicule DUCATO pour un montant de 248.04 € TTC
- Devis CERTEUROPE pour acquisition d'un certificat électronique (valider 3 ans) pour Marie-Hélène PERRIN, pour un montant de 417.60 €
- Devis LOGITUD pour contrat de maintenance logiciel MUNICIPAL de la police municipale pour un montant de 67.5 € HT / an

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE acte à Madame le Maire, des actes de gestion définis ci-dessus dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée en application de la loi du 17 Décembre 1970.

3. Bail professionnel Mme OLIER Véronique – Espace Santé des Arcades

Rapporteur : Véronique RAVET

Mme le Maire confirme que les travaux de l'espace santé des arcades se poursuivent normalement pour se terminer courant du mois de mars et ouvrir au public le 1^{er} avril 2023.

Lors du Conseil Municipal précédent, le Conseil Municipal a délibéré pour permettre de contractualiser avec la Mutualité Française Ain-Allier SSAM (Services de Soins et Accompagnement Mutualiste) pour accueillir son centre de santé dentaire.

Il convient donc dès à présent de délibérer pour autoriser Mme le Maire à, signer le bail relatif à la location du bureau médical N° 1 situé au fond, côté escalier extérieur, à Mme OLIER Véronique-Valérie, psychologue-psychothérapeute dans les conditions définies ci-dessous :

Location d'un espace de bureau de 31 m² avec zone de rangement de 11m² en bas de plafond.

- *Location d'une durée de 6 ans renouvelable*
- *Loyer mensuel fixé à 12 € HT / m²*
- *Charges forfaitaires de 3.30 € HT / m²*
- *Cautiion de 1 mois de loyer*
- *Révision selon indice ILAT à chaque anniversaire*

Il est convenu que pour la période du 1^{er} avril au 30 Juin 2023, il sera consenti à Mme OLIER une réduction de loyer et charge d'1/3, le temps de la montée en charge de son activité.

APRES AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE LES ELEMENTS DE BAIL ENONCES CI-DESSUS et

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

4. MARCHE DE TRAVAUX – REAMENAGEMENT/EXTENSION D'UN ESPACE SANTE

Rapporteur : Benoît VINCENT

- Vu la délibération du 13/12/2021 visée par la Sous-préfecture de NANTUA le 16/12/2021.
- Vu l'acte d'engagement signé le 17/12/2021 entre la Commune de BELLIGNAT et l'entreprise JACQUET pour un montant de 109 794,75 € HT – Lot 1
- Vu l'acte d'engagement signé le 17/12/2021 entre la Commune de BELLIGNAT et l'entreprise PEROTTO pour un montant de 13 523.80 € HT – Lot 10

Concernant le Lot 1, Monsieur Benoît VINCENT indique que le présent avenant concerne

- L'étalement de la dalle par des poutrelles hourdis au sein du magasin centre frais pour permettre le démarrage des travaux à l'étage, sans attendre la fermeture du magasin.
- Les travaux pour raccordement ENEDIS de l'espace dentaire.

- Concernant le Lot 10, Monsieur Benoit VINCENT indique que le présent avenant concerne
- La dépose et repose de sols souples dans les sanitaires existants (non prévus initialement au marché)
 - L'aménagement du local DASRI, pour les dentistes, initialement prévu en faïence

Ces travaux devenus nécessaires qui ne figuraient pas dans le marché initial sont chiffrés à

- Lot 1 : 5 436.50 € HT
- Lot 10 : 4 697.99 € HT

Il convient donc de souscrire un avenant visant à matérialiser les modifications et suppléments à effectuer en cours d'exécution, conformément aux dispositions de l'article L. 2194-1 du code de la commande publique,

Il convient donc de délibérer sur ces avenants qui ont pour objet de porter le montant de la dépense à :

- Lot 1 : 115 231.25 € HT
- Lot 10 : 18 221.79 € HT

L'économie générale du marché n'étant en aucun cas remis en cause, Monsieur Benoit VINCENT propose, d'accepter les propositions d'avenant pour le montant précité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à signer cet avenant et toute pièce se rattachant à ce dernier.

5. SUBVENTIONS SCOLAIRES – ETS SCOLAIRES D'APPRENTISSAGE

Rapporteur : C. NIOGRET

Madame Catherine NIOGRET informe le Conseil Municipal des demandes de subventions des établissements scolaires accueillant des jeunes en apprentissage.

Elle propose que, comme la commune l'a toujours fait, des subventions soient attribuées aux seuls organismes d'apprentissage qui accueillent des jeunes âgés de moins de 18 ans à la rentrée scolaire concernée soit 2022-2023 et habitant à Bellignat.

Elle propose d'attribuer la somme de 80 € par élève. Les demandes concernent :

- | | |
|---|----------|
| - <u>Le Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain:</u> | 2 élèves |
| - <u>BTP CFA AIN:</u> | 4 élèves |
| - <u>MFR Balan:</u> | 1 élève |
| - <u>CECOF:</u> | 2 élèves |
| - <u>MFR – CFA Bage le Chatel:</u> | 1 élève |

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

ACCEPTÉ de verser une subvention exceptionnelle de :

- 160 € au LPPRA
- 320 € à la BTP CFA AIN
- 80 € à la MFR Balan
- 160 € au CECOF
- 80 € MFR-CFA Bage-le-Châtel

DIT que le montant de la subvention sera prélevé sur le compte 6574 du BP 2023

TOUR DE TABLES DES COMMISSIONS

M. Daniel Millet présente un document sur le frelon asiatique en vue d'informer et sensibiliser sur le devenir des abeilles. Il propose, pour agir contre l'invasion du frelon asiatique, l'achat de bacs de capture tels que présentés.

Mme Chantal GUILLAUBEZ indique que QUATRE départs sont prévus au sein de la Marpa

=> appartement à louer ...=> communication - Information à faire pour ne pas perdre trop de loyers.

Elle indique aussi que le 1^{er} Avril, le Centre Social Jacques Prévert organise un concert au profit des restau du cœur avec 6/7 groupes de musique à la salle des fêtes.

Rappel : Visite de Pré-rond ouvert à tout le conseil le samedi matin 11 Mars et Visite de l'espace Santé et Centre Social le samedi suivant 18 mars matin. (échange si mauvais temps).

Lundi prochain 6/03- 18H30 - Commission Urba – investissement – énergie

Prochain CM avec DOB le 23.03.2023 à 18H30

Prochaine réunion de Conseil Jeudi 23/03/2023

Le Secrétaire de séance

R. LADRE

Le Maire,

V. RAVET